Société Industrielle du Nord

LA DISTRIBUTION DES PRIX

La Société Industrielle du Nord de la France a tenu dimanche sa séance solennelle à l'occasion de sa distribution de prix et médailles.

Cette cérémonie était présidée par M. Nicolle.

Parmi les nombreuses personnalités, on remarquait :

MM. Morain, préfet du Nord ; le docteur Surmont, professeur à la Faculté de Médecine ; Rajat, avocat ; Guilbaut, conseiller général ; Swynghedaux, président du Comité du Génie Civil ; le général Lacapelle ; le colonel Lejay, chef d'Etat-Major du 1er C. A. ; Grimpret, ingénieur en chef du Département ; Lecarpentier Georges, secrétaire général du Comité d'Etudes et de Défense Fiscale ; Gérard Portier, président de la Chambre syndicale de la Bonneterie de Paris ; Lieutenant Colonel Rat, commandant le 43e R. I. ; Aublnat, contrôleur principal de la Banque de France ; Crépy Auguste, président de la Société Industrielle de Roubaix ; Croux Georges, vice-président du Syndicat patronal de l'Industrie Textile de Mazamet ; Deplechin E., président de la Commission administrative des Beaux-Arts ; Commandant Dubus, président de la S.S.B.M. ; Carmichael James, président de la Société Industrielle d'Amiens ; Guisez, sous-intendant du 1er corps d'armée ; Capra, directeur départemental de l'Enseignement ; Vandamme, Crespel et René Lefèvre, députés ; Hugues Frédéric, président du Syndicat de l'Industrie St-Quentinoise des Fils et Tissus ; Frings Maurice, vice-président de l'Union des Syndicats patronaux de l'Union textile de France ; Bersez Paul, sénateur ; Monsarrat, Directeur départemental des services vétérinaires ; Duvivier Adolphe, président de la Société des Voyageurs ; Sockeel A., président du Souvenir Français ; Chatelet Albert, doyen de la Faculté des Sciences ; Descamps Alfred, président de la Chambre de Commerce ; Lefèvre, doyen de la Faculté des Lettres ; Vallas Louis, doyen honoraire de la Faculté de Droit ; Coolen, conseiller municipal, représentant l'administration municipale ; Thalamas, inspecteur d'Académie, etc... —

DISCOURS DU PRESIDENT

M. Nicolle ouvrit la séance. Après avoir remercié tuotes les personnalités présentes et avoir excusé les absents, il prononça le discours d'usage :

« La Société Industrielle du Nord de la France est heureuse, dit-il, d'accueillir dans une salle restaurée, l'auditoire habituel de ses séances solennelles et les amis étrangers qu'une heureuse fortune lui a amenés cette année.

L'orateur rendit hommage à M. Charpentier qui fut la cheville ouvrière de la reconstitution de la Société. Il salua les présidents et membres du premier groupement économique et des Chambres de Commerce de la région pour l'activité qu'ils déploient.

Il félicita les autres groupements indépendants qui se sont reconstitués et qui renforcent les efforts individuels des industriels et des commerçants.

Puis M. Nicolle, salua la présence de M. Morain, Préfet du Nord, dont on connait les rumeurs élogieuses qui ont accompagné sa venue, dans le Nord.

En terminant, le Président rappela tous les travaux de M. Cermichael, Président des Syndicats de l'Union des Syndicats patronaux de l'Industrie textile de France et montra toute la joie qu'il éprouvait à lui remettre la grande médaille d'or de la fondation Kuhlmann.

M. Parisel, secrétaire général, donna ensuite lecture du rapport moral, puis on passa à la distribution des récompenses dont voici le palmarès.

LE PALMARES

Prix Fondation Kuhlmann. — Grande médaille d'or, à M. R. S. Cermichael, président de l'Union des Syndicats Patronaux de l'Industrie Textile de France.

Prix de la Fondation Léonard Danel. — Une somme de 600 francs à la Fédération des Unions des Familles nombreuses du Nord de la France.

Prix Edmond Faucheur. — Une médaille d'or à M. Victor Beyaert, mécanicien de précision, à Lille.

Prix Bigo-Danel. — Médaille d'or à M. Louis Tellier, ferronnier d'art, à Lille.

Prix Descamps-Crespel. — Médaille d'argent à M. André Dodin, ingénieur à Caudry.

Médaille d'argent à M. François Brans, contremaître de filature à Lille.

Médaille d'argent à M. Henri Dumez, professeur au Collège d'Hazebrouck.

Concours Directeurs et Contremaitres. — Médaille d'or avec diplôme à M. Polydore Oster.

Concours Caissiers-Comptables. — Médailles d'argent avec diplôme : à M. Georges Debucquet, de Dunkerque ; M. Désiré Spanneut, de Lille ; M. Gustave Het, de Lille ; M. Louis Lustremant, de Lille ; M. Besin Alexis, appariteur de la Société Industrielle depuis 30 ans (lauréat de la Société des Sciences).

Concours de Dessin Industriel. — Section des élèves ingénieurs. — 1er prix ex-æquo, médaille d'argent avec diplôme, MM. Gaston Barbarant, Louis Combe.

Section des jeunes employés dessinateurs. — 1er prix, médaille d'argent avec diplôme, M. Georges Mellière, de Lille.

2e prix, médaille de bronze avec diplôme, M. Lucien Carette, de Roubaix.

Section des Ecoles professionnelles. — 1er prix ex-æquo, médaille d'argent avec diplôme, M. Camille Delory (pensionnat Gombert, de Fournes) ; M. André Decoster.

Section des ouvriers mécaniciens. — 1er prix, médaille d'argent, M. Ernest Haentjens.

2e prix, médaille de bronze, M. Louis Roussel, de Dunkerque.

Concours de monteurs électriciens (Professeur, M. Synghedauw). — Premier prix, médaille de vermeil avec diplôme : M. Henri Préaux (cours supérieur) ; premier prix, médaille d'argent : M. Marcel Boisson (cours élémentaire).

Cours d'apprentissage du Chemin de fer du Nord. — Médailles d'argent : MM. Arthur Avez, d'Hellemmes ; Henri Desmarchelier, d'Hellemmes.

Cours de l'Ameublement. — Médailles de bronze : M. Paul Lièvre (cours d'ébénisterie) M. Maurice Deledalle (cours de tapisserie et de garniture).

Concours de langue allemande (section des Employés). — Premier prix : Mlle Fée Mathieu ; (section Enseignement supérieur), premier ex-æquo ; MM. René Brisson ; Théodore Danguy.

Langue Anglaise (section des Employés). — Premier prix ex-æquo : MM. Léopold Desrumaux, René Duthoit, Mlle Céline Vandenbrocke.

Langue anglaise (section de l'Enseignement Supérieur). — Premier prix : M. Véran Bozzone ; 2e prix, M. Paul Marvin.

Au cours de cette séance, la musique du 43e R. I. se fit entendre.

LA CONFERENCE

Pour terminer cette cérémonie, M. Champier, directeur de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles de Roubaix, fit une intéressante conférence sur l'art moderne et la décoration des étoffes.

Cette causerie fut agrémentée par des projections en couleurs présentées par M. Gervais-Courtellement, qui reproduisirent des broderies d'Orient, du Maroc, etc., qui émerveillèrent l'assistance.

Les Funérailles de Fernand Macquart

Hier, toute la commune de Bersée s'était rassemblée pour assister aux funérailles de notre ami Fernand Macquart, docteur en droit, avocat au bareau de Lille, décédé victime d'un accident d'aviation, le 22 septembre 1916.

A la maison mortuaire, le cercueil sur lequel se trouvent ses effets de capitaine d'infanterie, déborde de fleurs et couronnes apportées par les parents et les amis.

La foule se presse ; nous remarquons dans l'assistance : Monsieur le bâtonnier Boyer-Chammard, de l'ordre des avocats de Lille, M. Fernand Lefèvre, avocat, M. Gustave Montel, maire de Bersée, M. Clarinval, conseiller de préfecture de l'Aisne, M. Guironnet, maire de Waziers, M. Paul Lepeuplel, ancien conseiller général, MM. Malaquin et Jacquet, receveurs des contributions indirectes.

A 15 heures, le cortège se forme, précédé par l'Harmonie municipale, suivie des différentes sociétés locales: l'Avenir de Bersée l'Union fraternelle des Poilus, les pompiers et se dirige vers l'église.

Au cimetière, notre collaborateur et ami M. Fernand Lefèvre, avocat, prend la parole pour rappeler les grandes qualités d'esprit et de cœur qui animaient le défunt.

Après avoir évoqué la glorieuse conduite du camarade Macquart au début de la campagne il souligne sa crâne attitude en fin 1915 après le Congrès de Paris. « Vint, il faut en parler, la crise de l'armée en fin 1915, — ta voix, venant du front, clama la résistance à l'ennemi. Et quand, après 2 ans de campagne, toujours sur la brèche on te demandait ce que tu voulais — alors qu'un Etat-Major d'armée s'ouvrait devant toi tu as fièrement répondu : un poste de combat. Et tu vins dans l'aviation.

Puis, commentant cette parole de La Boétie : « L'amitié est un nom sacré, c'est une chose sainte » il fait ressortir les trésors d'affection et d'intelligence qui germaient dans son cœur et dans son âme, trésors qu'il savait si bien dispenser au profit de ceux qui l'entouraient.

« Par ton esprit toujours en éveil par ton « âme toujours éprise d'idées généreuses, « tu avais su conquérir près de toi, non « tes amis qui t'étaient fidèles, mais de « loyaux adversaires qui se rendaient à « tes arguments prenants de franchise et « de loyauté.

« Dans le barreau, par ta valeur, tu « avais conquis, dès le début, une place « enviable qui, au lendemain de la guerre « aurait pu te permettre les plus grandes « espérances.

« Dans la politique, où ton cœur généreux « se dépensait sans compter au profit « de ceux qui peinent et qui souffrent, et « où tu étais souverainement apprécié, tu « pouvais escompter les plus grandes faveurs « du suffrage universel.

« La mort inexorable t'a ravi tout celà! »

Et il termine par un touchant et douloureux adieu, adressé à son camarade d'école au nom de la direction du Réveil du Nord, des confrères du barreau de Lille, et de tous ses amis.

Après Me Lefèvre, Monsieur Jean-Louis Duchène, représentant des anciens combattants et Monsieur Gustave Montel maire de la commune de Bersée, ont évoqué la carrière militaire du camarade Macquart pendant la grande guerre, en la donnant comme exemple aux jeunes générations.

Après une dernière sonnerie « Aux champs » le cercueil fut glissé dans le caveau de famille.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SOCIETES DE TIR

Dimanche, à 10 heures, a eu lieu au Palais de Justice, rue du Grand Chemin, l'assemblée générale annuelle, que nous avons annoncée de l'important groupement. 36 Sociétés, représentées par leurs délégués, avaient répondu à l'appel de « l'Union ». Au bureau avait pris place M. Recul Desteux, président, ayant à ses côtés, M. H. Vandaele, président d'honneur, M. Commen, secrétaire et les autres membres du bureau.

L'ordre du jour comportait notamment la modification du réglement du championnat annuel tiré entre les Sociétés affiliées. Après présentation des projets étudiés, il fut convenu, en raison de la fête de tir, de n'apporter pour cette année aucune modification aux conditions actuelles. Pour concentrer toute l'activité du groupement vers les concours multiples qui seront donnés au « Tir National » une résolution est adoptée à l'unanimité, tendant à une manifestation de solidarité. Aucune des sociétés de « l'Union » ne donnera de concours public, avant la clôture de la fête de tir.

M. Raoul Desreux félicite chaleureusement l'Amicale des Arts qui cette année a enlevé très brillamment le championnat annuel, puis il donne la parole à M. Vandaele, qui entre de suite dans le vif de son sujet et expose ce que sera, dans la fête de tir, le concours donné par l'Union. Celui-ci, comme nombre de catégories, réglementation, coût des séries, cartons employés reproduira très exactement les dispositions du concours de l'Association des sociétés du Nord et du Pas-de-Calais, donné simultanément. Mais l'arme employée sera uniquement la carabine scolaire Lebel ou Mauser.

Puis le directeur des Fêtes de l'Amitié franco-belge expose les grandes lignes de la série ininterrompue des manifestations sportives sensationnelles qui, six semaines durant, vont se dérouler en notre ville et y faire régner la plus joyeuse animation.

Sous les auspices de la municipalité roubaisienne et des Amis de Roubaix, seront tout à l'honneur les sports qui ont conquis de hautte lutte les faveurs du public : aviation, aérostation, cyclisme, automobilisme, hippisme, aviron, football, tennis, athlétisme.

Seront aussi particulièrement en vedette nos vieux jeux éminemment populaires, autant que suivis, tirs à l'arc à la perche et au berceau, tournois de boules et colombophiles.

Aussi, l'orateur fait-il un vif appel à la solidarité qui doit, et sans le moindre exclusivisme, unir les fervents de la culture physique, pour le plus grand bien de la santé nationale et la renommée si bien assise de notre chère ville.

LA DONATION LAGACHE-DELATTRE

Le Comité chargé de la répartition des primes intitulées par le legs Lagache-Delattre s'est réuni hier matin à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Kléber Sory, adjoint au maire. Etaient présents : MM.Edouard Motte, Joseph Dillies, Gaston Duburcq, le chanoine Catteau.

Après avoir dit la gratitude de la Ville envers les généreux donateurs, le Président donna la parole à M. Motte, qui fit lecture du rapport du Comité en présence de l'assistance.

Liste des bénéficiaires. — Axters Charles, rue et cour Bernard, 7 ; Baas Léon, rue de Lille, imp. des Arts, c. Scherpereel, 9 ; Bartholomeus Fernand, rue de Wasquehal, 72 ; Baudumont Edmond, rue Jouffroy, 183 ; Vve Bontinck, née Hoys Mathilde, rue de la Perche, cour Briet, 21 ; Boulet Séraphin, rue Ma Campagne, 89, cour Flamencourt, 1 ; Bradt Noël, rue de Condé, 26 bis, cour Vroman, 2 ; Mme Brulois, née Ryser Rosine, rue des Vélocipèdes, cour Vandenbroucke, 19 ; Canoot Baptiste, rue des Récollets, cour Pollet, 6 ; Caplette Achille, rue. de la Tortue, 11 ; Carette Jean, rue Cugnot, cour Fontaine, 4 ; Cartigny Emile, rue de France, cour Verschaeve, 7 ; Chédaille Georges, rue des Longues-Haies, cour Jénart, 6 ; Colier Etienne, rue de Leuze, 65, cour Vandevelde, 1 ; Crémers Charles, rue de Lannoy, fort Despret, 16 ; Dasprez Louis, rue Henri Carette, 76 ; Vve Delahaef, née Lamont Marthe, rue de la Limite, 16 ; Delaissez Désiré, rue de l'Ommelet, cour Bauters, 3; Demilt César, rue Soult, cour Crommelinck, 8 ; Devinck Louis, rue Henri Carrette, 82 ; Dewaele Jules, rue des Fossés, 49 ; Dujardin Benoit, rue de la Mackellerie, 199 ; Vve Everharde, née Lecomte Germaine, rue Ste-Elisabeth, 54, cour Degrieck, 1 ; Gévaert Charles, rue Vaucanson, 36 ; Inghels Ftdèle, rue de Condé, 96 ; Maes François, rue Henri Carrette, 61 ; Masse Louis, rue de l'Epeule, contour de l'Abreuvoir, 6 ; Vve Pardoen, née Honoré Marie, rue de la Potennerie, 13 ; Pruvost Auguste, rue Bell, 31 ; Mme Rombouts, née Bonte Julie, rue de Toulouse, 46 ; Ryelandt Charles, rue Lannes, cour Leriche, 7 ; Sanctorum J.-B., rue de Condé, 55 ; Seys Adolphe, rue Sainte-Elisabeth, 18, cour Desreumaux, 17 ; Soens Georges, boulevard de Reims, maisons Delplanque, 2 ; Soete Jules, rue du Parc, 40 ; Stoltz Auguste, rue de Béthune, 53 ; Mme Vandaele, née Vanleghem Mélanie, rue de l'Epeule, 95, cour Lepers, 2 ; Vincent Herman, rue d'Arcole, 17 ; Wilfart Alphonse, rue du Tilleul, cour Tonneau, 25 ; Vve Leclercq, née Deman Marie, rue Traversière, 1

COMITE COMMERCIAL DES FETES DU CUL-DE-FOUR et FOSSE-AUX CHENES

Le Comité Commercial des festivités des quartiers de la « Fosse-aux-Chênes » et du « Cul-de-Four » invite tous les commerçants et membres adhérents à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 24 courant, à 20 h. 30, à l'Ecole publique, rue Turgot.

FUNERAILLES CIVILES

Aujourd'hui auront lieu les funérailles civiles de M. Alexandre Renard, décédé à l'hôpital, à l'âge de 67 ans.

Réunion à la Fraternité, à 2 h. 30.

« LA POMME » A L'HIPPODROME

Pour le 9e spectacle de leur cycle d'abonnement les Tournées Ch. Baret donneront « La Pomme », la joyeuse comédie de M. Louis Verneuil, dont la presse a proclamé le grand succès.

ETAT CIVIL

Naissances. — Simone Goddaert, rue Longues-Haies, 182 bis ; Maurice Lepelve, rue Ouest, 43 ; Edouard Boulanger, rue Denain, 13 ; Claude Sobrie, rue Chemin-Neuf, 32 ; Raymonde Schalck, rue Chanzy, 99 ; Bernadette Sénéchal, rue Valenciennes, 4 ; André Mnoff, rue Fosses-aux-Chênes, 77 ; Pierre Nubourg, rue Oran, 15 ; Francine Betremieu, rue Rubens, 76.

Publications. — Charles Nebel, métallurgiste, rue Pile, cour Bonte, 6, et Jeanne Dhont, sténo-dactylo, à Tourcoing ; Maurice Deryckère, négosiant en tissus, à Ostende (B.), et Marie Bernoert, s. p., rue Collège, 19.

Décès. — Marie Dewolf, 64 ans, veuve Capieu, d'Halluin, rue Amiral-Courbet, 26 ; Alfred Simoens, 48 ans, rue Sainte-Thérèse, 2 ter ; Renée Copenol, 1 mois, rue Ypres, 2 ; Mort-né, 1.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Assemblée générale trimestrielle des Mutilés

Le groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons s'est réuni en assemblée générale le dimanche 21 janvier, à 10 heures, dans la salle d'audition de l'Académie de Musique.

La réunion était présidée par M. P. Delcroix, vice-président entouré de tous les membres de la Commission.

Le président donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la réunion du 2 octobre qui est adopté.

M. Gryspeert donne également connaissance à l'assemblée du principal motif de cette réunion, qui est, dit-il, le vote des nouveaux statuts à appliquer dès le mois d'avril prochain.

Il énumère les différentes modifications à apporter dans l'organisation du groupe et la façon dont il sera procédé pour y arriver.

Il donne quelques renseignements au sujet des cartes dont sont possesseurs les mutilés et déclare que lui et la commission feront tout leur possible pour conserver le beau renom du groupe des mutilés.

M. Delcroix passe ensuite la parole au trésorier pour la lecture du compte-rendu financier du groupe.

M. Delcroix annonce ensuite à l'assemblée qu'il va être procédé au vote des articles du nouveau règlement et passe la parole au secrétaire.

M. Gryspeert donne lecture de chaque article ancien et nouveau et après chaque lecture, le Président met l'article aux voix.

Tous les articles du règlement sont adoptés.

M. Delcroix annonce à l'assemblée que dans une réunion précédente, la commission a décidé d'augmenter le nombre de ses commissaires et de le porter à 15, de façon à permettre une plus juste répartition du travail.

Il propose les noms suivants :

Malfait Jean, lieutenant, légion d'honneur, croix de guerre ; Bovar Emile, lieutenant, légion d'honneur, croix de guerre ; Béghin Léon, lieutenant, croix de guerre ; Boenders Henri, croix de guerre ; Carette Auguste, croix de guerre.

Ces propositions sont acceptées par l'assemblée et les nouveaux commissaires sont invités à prendre place sur l'estrade.

M. Debruigne donne alors connaissance à l'assemblée des mesures à prendre pour le cas de sous-estimations et des formalités à remplir pour obvier, le cas échéant, au redressement de certaines pensions diminuées.

M. Delcroix annonce enfin qu'à la réunion générale d'avril prochain, aura lieu le renouvellement d'un tiers de la Commission actuelle et la nomination du nouveau Président.

Il invite les adhérents à venir très nombreux à cette assemblée.

Après la liquidation de questions de moindre importance, il est procédé au tirage de la tombola.

La séance est levée à midi.

A·Jeanne d'Arc
LILLE, 60-62, Rue Nationale
Lundi-Mardi
& 2 Jours Suivants
Vente Réclame
CHEMISES
BLANCHES & COULEURS
8.95 sans col. 12.75 avec 1 col. 15.75 avec 2 cols.
QUALITÉS HABITUELLES
GARANTIES A L'USAGE

UN ACCIDENT DE ROULAGE

Le nommé Merlier Albert, domestique au service de M. Synquintin, liquoriste, rue du Haze, conduisant une voiture attelée d'un cheval, passait hier à midi rue de Chantilly.

Le cheval effrayé par le passage d'une camionnette, fit un écart, la voiture alla heurter une colonne de réverbère qui a été fortement ébranlée. L'avant de la voiture a été défoncé et les harnais du cheval fortement endommagés.

AUX TAILLEURS ET APPIECEURS

L'application de la loi du 25 juillet 1919 comporte :

1. Pour les apprentis, l'obligation de fréquenter les cours professionnels gratuits obligatoires organisés à leur intention à l'Institut Colbert, 10, rue de Gand (mardi et mercredi).

2. Pour les employeurs (tailleurs et appiéceurs), l'obligation de déclarer leurs apprentis à l'Office municipal des Cours professionnels (Hôtel de Ville, bureau des Ecoles).

A partir de mardi 23 janvier, les cours professionnels auront lieu à l'école des tailleurs, 10, rue de Gand, Tourcoing, les mardi, mercredi et jeudi, de 19 à 21 heures.

3. Pour les jeunes filles, un cours de piqurage a lieu tous les jeudis, de 6 h. 30 à 8 h., à l'Ecole pratique (Institut Sévigné), 70, rue des Ursulines.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir lundi 22 janvier, à 8 heures « Rêve de Valse », opérette à grand spectacle en 3 actes, Musique de O. Strauss, avec le concours de Mlle J. Bemals, de l'Appollo et de M. Harlé.

Jeudi 25 janvier, à 8 h. 15, 8e Gala de comédie par la tournée Baret : « Le Vertige », la célèbre pièce ne 4 actes de Ch. Méré.

Location ouverte comme d'usage.

AU FRESNOY - Roubaix Tourcoing

Tous les Samedis, Cinéma en soirée à 19 h. 30 ; Dimanche et Lundi, Skating, Dancing, Cinéma. — Séances permanentes de 15 h. à 23 heures.

CETTE SEMAINE :

AU DANCING : Le Jazz-Band « Les Souriants » sous la direction de M. Roger Seys fera entendre les plus beaux morceaux de son répertoire.

AU CINEMA : Orchestre sous la direction de M. Laurens.

En priorité pour Roubaix-Tourcoing :

Fatty veut se marier !... Vous êtes donc invité à assister à cette noce extravagante qui est une superbe innovation et un magnifique succès pour Roscoë Arbuckle et la « Paramount ».

La Cloche d'Airain, avec Doris May est un film romanesque qui vous conduira des « gratte-ciel » modernes de New-York aux archaïques temples de l'Orient.

Froufrous de soie avec Enid Bennett, le plus fantastique, le plus extravagant des rêves d'une Midinette devenu une réalité.

La semaine prochaine : **Le Paradis d'un fou,** superproduction « Paramount »

La Direction informe sa nombreuse et fidèle clientèle qu'un grand concours de travestis aura lieu à l'occasion du Carnaval, 2.000 fr. de prix en espèces seront distribués.

Les Etablissements sont desservis par les tramways : Roubaix D et E ; Tourcoing E et LN.

Autour de Roubaix-Tourcoing

LANNOY

IMPOT SUR LE REVENU. — Des formules de déclaration de l'impôt sur le revenu sont à la disposition des intéressés à la Mairie.

ETAT-CIVIL. — **Naissance** — Marcelle Dervaux, 18, rue de Tournai.

WASQUEHAL

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 25 janvier, à 3 heures 30, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir Bonnet.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Ginette Dendoncker, à la Maternité Municipale.

HEM

AMICALE DU CENTRE « LA FRATERNELLE ». — Réunion de toutes les commissions, mercredi 24 janvier, à 7 h. 30, salle de l'école Victor-Hugo. — Objet : Compte-rendu de la section de gymnastique ; Organisation du jeu de billard, chez Tréfel ; Questions diverses.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RECENSEMENT DES CHEVAUX, JUMENTS, ETC. — Le recensement général pour l'année 1923 a donné les résultats suivants pour la commune : chevaux hongres, 61 ; juments, 45 ; mulets, 5 ; mules, 2 ; total, 113 animaux. Parmi ceux-ci, 17 sont réformés par classemnts antérieurs et 17 autres n'atteignent pas l'âge prescrit par la loi pour être classés cette année.

:: LA VIE OUVRIERE ::

UNION DÉPARTEMENTALE UNITAIRE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD

COMMISSION DE CONTROLE ET COMMISSION ADMINISTRATIVE

En raison des événements actuels et par suite de l'obligation dans laquelle se trouve le bureau de l'U. D. et en particulier son secrétaire, de travailler en toute sûreté, les réunions prévues de la Commission de contrôle et de la Commission administrative seront reportées à une date ultérieure. — Pour le bureau, Henri LAURIDAN.

TOUS AUX MEETINGS CONTRE la GUERRE

L'Union Départementale cégétiste organise du 22 au 27 janvier, des meetings contre la guerre, avec le concours de différents orateurs.

Ces meetings auront lieu le lundi 22 à SIN-LE-NOBLE; le mardi 23 à ROUBAIX; le mercredi 24 à SAINT-AMAND, ARMENTIERES et BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS; le jeudi 25 à FOURMIES et LA GORGUE-ESTAIRES; le vendredi 26 à JEUMONT et le samedi 27 à DUNKERQUE.

Notre Union Départementale doit à son double rôle d'unitaire et de révolutionnaire de fixer sa position et la position des siens devant cette semaine de réunions.

TOUS LES UNITAIRES, organisations et adhérents, avec leurs propres moyens, par la propagande individuelle, comme par la propagande propre à toucher les travailleurs de leur commune et des communes environnantes, **ASSURERONT LA PUBLICITE LA PLUS GRANDE, AFIN DE FAIRE VENIR L'ELEMENT OUVRIER** aux réunions organisées.

TOUS LES UNITAIRES, organisations et adhérents, viendront de tous les coins des régions visitées, **ASSISTER A CES MEETINGS.**

Ils y assisteront pour protester contre l'occupation de la Ruhr, pour la liberté des détroits, contre le pseudo-complot, pour l'unité d'action des travailleurs de tous les pays, pour l'instauratoin de gouvernements ouvriers seuls capables d'assurer, dans le problème des réparations, comme dans les autres problèmes, la paix profonde en la justice sociale. — Henri LAURIDAN.

TRIBUNE POLITIQUE

Fédération Républicaine

LA CANDIDATURE DE M. HENRI ROBBE EST ACCLAMEE PAR LA « SOLIDARITE REPUBLICAINE » DE TOURCOING

On nous communique :

« Le Comité Central de la « Solidarité Républicaine » des cantons de Tourcoing s'est réuni hier matin à son siège Café du Violon d'Or, 2, rue Delobel. Eu vue de la désignation de son candidat à l'élection au Conseil général du Dimanche 4 Février.

« Après l'engagement d'honneur pris à l'unanimité de soutenir loyalement la candidature choisie et de faire tous les efforts pour la faire triompher.

L'assemblée a désigné M. Henri Robbe, fils, comme candidat.

« Les Républicains ne pouvaient mieux choisir. Un jeune au tempérament actif, dont le père et le grand-père Robbe ont su se faire estimer des ouvriers tourquennois. Jamais dans l'usine Robbe un différend n'a surgi entre patron et ouvriers.

« Sa mère depuis de longues années, se dévoue pour soulager les humbles. Qui ne connait à Tourcoing Madame Urbain Robbe, la dévouée présidente des dames charitables? Qui ne sait les services qu'elle a rendus avec son association dans notre ville pour venir en aide aux malheureux. Le père est un philanthrope ami des ouvriers, toujours prêt à rendre service à ceux qui le mértient.

« Notre candidat Henri Robbe rendra les plus grands services au parti républicain tourquennois. Ce fils de républicain de la première heure a grandi et fut formé à notre image dans nos écoles publiques, il se chargera de la défendre, car il considère que l'école laïque et la République sont inséparables. Il voit dans l'une et dans l'autre la garantie essentielle pour tous, dans l'intérêt de tous, du maintien de la liberté.

« M Henri Robbe est donc le candidat de la Fédération Républicaine du Nord ».

La toilette de la femme est un art qui possède ses secrets. Sur votre table de toilette, Madame, vous alignez flacons et boites, pâtes et fards.....

Mettez au premier rang le savon Palmolive, à base d'huiles de palme et d'olive, absolument pur, il assurera le velouté de votre visage, sa fraicheur et sa jeunesse.

PRIX : 2 Francs.

PALMOLIVE
SAVON DE TOILETTE

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

LE CONGRES de la Fédération du Nord

Il s'est tenu hier, à Lille

Le Congrès de la Fédération Socialiste du Nord (S. F. I. O.), réuni dimanche matin, salle de « L'Union de Lille », fut une belle manifestation de la force, de la vigueur, du développement de la vieille organisation socialiste.

Plus de deux cents délégués y représentaient ses dix mille adhérents.

A l'ouverture des travaux, Salengro, secrétaire fédéral, rend un hommage ému à GUESDE, à Marcel SEMBAT, à DEGUISE. Il salue également MARTY, pour lequel la Fédération a mené bataille sur différents points du département. Sur son nom, les socialistes mènent le combat pour l'amnistie pleine et entière, mais pour eux, cette cause déborde du cadre national, et le Congrès réclame la libération des socialistes-révolutionnaires de Russie, qui demeurent sous la menace de mort.

Les travaux du Congrès sont placés par acclamation sous l'égide des trois disparus et d'André Marty.

Delory est désigné comme président. Il est assisté des membres du bureau fédéral.

Contre les poursuites

Salengro, interprète du Congrès, élève une protestation énergique contre les poursuites intentées contre certains militants communistes.

L'assemblée considère que ces poursuites ne sont qu'un dérivatif à l'action menée à l'extérieur.

Elle dénonce ces manœuvres comme une manifestation de l'esprit de réaction du gouvernement et de sa majorité parlementaire.

Le front unique

Lebas fait l'historique des négociations qui eurent lieu entre le Parti socialiste et le Parti communiste en vue de la réalisation du front unique.

Il rappelle notamment les dernières entrevues. Si elles ont échoué, c'est parce que le Parti communiste s'est refusé à répondre à la question préalable qui lui avait été posée.

« Déclarez, avaient dit les délégués du Parti socialiste, que vous ne voulez pas nous poignarder dans le dos, — que vous considérez que nous ne sommes pas des volailles à plumer, ainsi que l'estime Moscou ».

Frossard n'a jamais répondu et ainsi prirent fin les pourparlers.

Lebas rappelle tous les efforts du Parti pour rechercher une unité d'action, non pas au profit de l'un ou de l'autre parti, mais dans l'intérêt supérieur de la classe ouvrière.

Le rapport du Groupe Parlementaire

Salengro résume l'action menée par le groupe socialiste au Parlement. Il se félicite que, dans tous les grands débats, les élus aient affirmé l'opinion socialiste. Il se réjouit que toujours — à l'exception d'un seul vote important — le vote unique du groupe ait été obtenu.

Les délégués de la Fédération interviendront au Congrès National pour exiger cette unité de vote.

La situation financière

Louis F... fait l'exposé de la situation financière du Parti. Celle-ci est satisfaisante ; toutefois, la C. A. P. propose, pour des buts particuliers, certaines cotisations supplémentaires.

Pour ne pas entraver le recrutement, la Fédération du Nord s'élève contre ces propositions et s'y opposera au Congrès National.

Salengro dit tout le désir de la Fédération du Nord de voir enfin la classe ouvrière française dotée d'un organe unique.

La question sera posée au Congrès Confédéral et au Congrès du Parti.

Les relations des municipalités socialistes avec le Gouvernement

Le Congrès adopte le texte suivant, qui sera soumis au Congrès National par la Commission d'action municipale : « Les élus parlementaires, cantonaux et municipaux, doivent s'abstenir de participer aux manifestations revêtant un caractère politique gouvernemental, organisées par des groupements économiques dont les intérêts sont opposés à l'intérêt de classe du prolétariat.

En ce qui concerne les cérémonies locales, où l'abstention des élus ne pourrait être interprétée que comme un renoncement aux obligations de leur charge, le Congrès décide :

Que chaque fois qu'une administration municipale doit saisir le Conseil d'une question susceptible d'agir sur l'opinion publique, elle doit délibérer au préalable avec les élus du Parti et la Commission administrative de la section locale réunis en assemblée mixte. En cas de désaccord, le Conseil Fédéral doit être saisi.

Lorsqu'en plein accord avec la section locale, et au besoin avec le Conseil Fédéral, les élus participent à des cérémonies publiques, ils doivent leur soumettre les discours qu'ils ont à prononcer.

L'éducation socialiste

Suspendue à midi, la séance est reprise à deux heures et quart.

Salengro salue la mémoire de Macquart, dont les obsèques ont lieu cet après-midi. Il excuse les citoyens Plet et Goniaux, députés, malades. Severac a été chargé de présenter au Congrès National un rapport, qui n'a pas encore été communiqué. Salengro donne quelques indications sur cette importante question.

Il faut constituer des cadres éduqués et pour cela établir des écoles de propagandistes. Il faudra aussi éditer des brochures courtes, simples pouvant être répandues à de grands tirages dans les masses populaires.

La situation intérieure du Parti

Salengro, qui rapporte sur cette question, dit la nécessité d'établir un programme net, précis, d'action.

Il conviendra de définir l'attitude qui devra être adoptée : 1° Vis-à-vis des communistes ; 2° Vis-à-vis des fractions communistes dissidentes ; 3° Vis-à-vis de la bourgeoisie

Pour les camarades qui ont quitté le Parti au lendemain de Tours, le rapporteur et, après lui, le Congrès, estiment qu'il ne peut y avoir de réintégration, mais seulement réadmission.

D'autre part, il ne pourra y avoir de réadmission collective, mais chaque cas devra être examiné par l'assemblée générale de la section, qui sera soumis à la Commission Administrative de la Fédération.

Les élus devront laisser leurs mandats à la disposition du Parti.

En ce qui concerne les partis bourgeois, le Congrès unanime décide que, fidèle à son programme de lutte de classe, le Parti devra maintenir entière son autonomie, n'accepter jamais aucun compromis avec les partis bourgeois.

De nombreux délégués prirent part à ce débat, notamment De Brabander, Lebreton, Bracq, Valentin, Foucaut, Doloré, Cappé, Delcourt, etc.

La situation internationale

Lebas, rapporteur, très documenté sur la question prononce un discours qui est vivement applaudi.

En conclusion, Lebas propose la motion suivante, qui est adoptee par acclamation :

« La Fédération du Nord du Parti Socialiste (S. F. I. O.) réunie en congrès, le 21 janvier, salue avec joie l'annonce de la tenue en mai prochain, d'un congrès ouvrier et socialiste international, dont l'objet sera la reconstitution de l'Internationale.

« Au moment où les gouvernements bourgeois donnent la preuve manifeste qu'ils sont incapables de résoudre le problème des réparations et d'établir la paix sans cesse remise en question par de multiples conflits.

« Elle tient à exprimer la confiance du Prolétariat organisé du Nord en la réussite des travaux du Congrès mondial de Hambourg, d'où sortira l'internationale ouvrière et socialiste, moyen de coordination des efforts des prolétariats de tous les pays, instruments indispensables de lutte contre la réaction de partout et pour l'organisation de la paix entre les peuples ».

Le Congrès est levé à cinq heures au chant de l'« Internationale ».

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.C.)

Le Conseil National du Parti Communiste

Paris, 2. — Ce matin s'est ouvert à Boulogne-sur-Seine le Conseil National du Parti Communiste, avec pouvoir de Congrès. Spécialement convoqué pour mettre en application les décisions du 4e Congrès de l'Internationale Communiste.

Les débats se déroulèrent dans le plus grand calme.

Louis Sellier, conseiller municipal de Paris, a présenté le rapport moral qui souligne qu'en dépit des exclusions et des décisions qui suivirent, la situation du Parti reste excellente. Le rapport de Sellier a été adopté à l'unanimité.

Le début de la séance de l'après-midi a été consacré à l'audition d'un rapport : la question syndicale dans le parti, rapport présenté par Rosmer, qui conclut que les communistes doivent faire prévaloir le point de vue de l'Internationale syndicale rouge dans les syndicats.

UNE FEDERATION EN FORMATION DANS LE NORD

Nous avons annoncé que le Parti Communiste Unitaire était définitivement constitué avec à sa tête des personnaliés comme Lafont, Georges Pioch ; L. O. Frossart ; Victor Méric ; Noël Garnier ; Bernard Lecache; Auclair ; Dondicol ; Torrès ; Morizet ; Totti, etc....

Nous apprenons qu'une Fédération de ce nouveau Parti qui adhère à la 3e Internationale à côté du Parti Officiel est également en formation dans le Nord et aura VALENCIENNES comme siège.

Le Comité provisoire fait un appel aux militants du Parti S.F.I.C. pour les inviter à ne pas signer l'engagement que leur demande Exécutif de Moscou, de se livrer pieds et poings liés et d'accepter d'avance et sans discussion les décisions qu'il lui plaira de prendre. — LE COMITE PROVISOIRE.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

Comité de défense laïque

Adhésions reçues jusqu'à ce jour :

MM. Daniel Vincent ; Goniaux ; Lefebvre René ; Saint-Venant ; Pasqual, *députés.*

MM.Bersez, Trystram, Hayez, *sénateurs.*

MM. Bourdon, Delcourt, Coppeaux, Garin, Delannoy, Verhaeghe, Blémant, Bataille, Foucaut, *conseillers généraux.*

M. Carrez, percepteur, à Orchies.

Amicale des Instituteurs du Nord.

Ligue des Droits de l'Homme, section du Cateau.

Ligue des Droits de l'Homme, section de Douai.

Loges maçonniques de Roubaix, Lille (Lumière du Nord), le Cateau.

Patronage laïque, Le Cateau.

Syndicat des Mineurs du Nord.

Bourses du Travail de Valenciennes, Lille, Caudry.

Une réunion à Lille

La réunion constitutive aura lieu à Lille, le 18 février prochain. Une convocation sera envoyée aux adhérents.

Les adhésions sont reçues par M. Laude, instituteur, 148, rue de Cambrai, à Lille.

Suivre dans ce journal la chronique relative à cette question.

Pour l'école laïque

Le premier soin du Comité de défense laïque, aussitôt sa constitution, sera d'agir énergiquement auprès des parlementaires et de l'opinion publique pour que le projet réactionnaire d'allouer des subventions de l'Etat aux écoles privées soit repoussé par la Chambre.

Allons, les laïques du Nord, adhérez de suite en masse au Comité. Sa protestation n'en aura que plus de force. Instituteurs, nos camarades, n'attendez pas qu'il soit trop tard. Groupez de suite autour de vous, en Amicale d'anciens élèves, les parents de vos élèves et les amis de l'Ecole laïque et envoyez de suite votre adhésion au Comité ! Il faut faire tête à la réaction : sa force n'est faite que de votre faiblesse et de votre manque d'organisation. — *Le Comité.*

Un appel pour la création d'une Fédération de Locataires

On nous communique l'appel suivant :

Il est temps de reconstituer dans notre grand Département un organisme vivant, actif, groupant toutes les organisations qui s'occupent du logement.

Eparpillés, sans union, sans programme précis, les groupements de locataires sont sans force et peuvent difficilement imposer leur volonté.

Groupés en une vaste Fédération, poursuivant un but commun, avec un plan étudié et un programme bien défini, les locataires seront puissants et pourront faire triompher leurs légitimes revendications.

Les lois d'hygiène, la refonte complète des lois qui régissent propriétaires et locataires, la construction de logements salubres, etc., nécessitent une étude approfondie, qui ne peut se faire qu'en commun.

C'est pourquoi, les soussignés prient les secrétaires et trésoriers des organisations de locataires de Roubaix, Lille, Armentières, Valenciennes, Wattrelos, Somain, Douai, Trélon, Caudry, Maubeuge, Cambrai, etc., à venir le dimanche 4 février, à 10 heures du matin, à Lille, pour se concerter et jeter les bases de la reconstitution d'une grande Fédération du Nord.

Pour la région de Lille : WALLAERT.

Pour la région d'Armentières : DANDRUMEZ.

Pour la région de Valenciennes : BLEMANT.

P. S. — Le lieu de la réunion sera fixé ultérieurement dans un prochain appel.